

# Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUi-H) CCBL

Par arrêté en date du 4 mars 2024, le Président de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine (CCBL) a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) approuvé le 25 mars 2021 et modifié le 30 mars 2023, sur la période du :

**Mardi 2 avril 2024 à 9h00, au lundi 6 mai 2024 à 16h30, soit pendant 35 jours consécutifs.**

Le siège de l'enquête publique est fixé à la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, 345 chemin des Ouches à Sougy (45410).

Le commissaire enquêteur a été désigné par le Président du Tribunal Administratif d'Orléans. Ce dernier a en effet désigné Monsieur Michel BENOIT, en qualité de Commissaire Enquêteur, et Monsieur Marc FORTON, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier, dont l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, seront consultés par le public sur papier aux jours et heures habituels d'ouverture des lieux décrits dans le tableau ci-dessous.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête au format numérique et le télécharger sur le site internet de la CCBL : [www.cc-beauceloiretaine.fr](http://www.cc-beauceloiretaine.fr) (accessible depuis les rubriques Urbanisme – PLUI-H – Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLUI-H CCBL).

Un ordinateur en libre-service sera tenu à disposition du public au siège de la CCBL et en mairie de Gidy dans les mêmes conditions que le dossier papier.

Le public pourra formuler ses observations et contre-propositions :

- sur les registres d'observation mis à sa disposition et accompagnant les dossiers d'enquête dans les lieux indiqués dans le tableau ci-dessous,
- par mail à l'adresse suivante : [enquetepublique@cc-beauceloiretaine.fr](mailto:enquetepublique@cc-beauceloiretaine.fr),
- par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, au siège de l'enquête publique, Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, 345 chemin des Ouches – 45410 SOUGY.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public au cours des permanences indiquées dans le tableau ci-dessous.

Monsieur le Président de la CCBL est responsable de l'enquête publique relative au projet de Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLUI-H CCBL. Tout renseignement peut être obtenu auprès du service Urbanisme de la CCBL, au 345 chemin des Ouches à Sougy, par téléphone au 02.19.23.00.50 ou par mail à [urbanisme@cc-beauceloiretaine.fr](mailto:urbanisme@cc-beauceloiretaine.fr).

Lieux	Jours et heures d'ouverture habituels des lieux d'enquête	Jours et heures des permanences du commissaire enquêteur
Siège de la CCBL 345 chemin des Ouches 45410 Sougy	Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h Mercredi : 8h30-12h Hors jours fériés	Mardi 2 avril 2024 de 9h à 12h Lundi 6 mai 2024 de 13h30 à 16h30
Mairie de Gidy Place Lucien Bourgon 45520 Gidy	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h-12h et 13h30-17h15 Mardi : 8h-12h Hors jours fériés	Lundi 15 avril 2024 de 14h à 17h